

Depuis le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la réorganisation de la circonscription de Castelnau, les lieux de permanences sociales ont été modifiés.

Vous pouvez rencontrer une assistante sociale dans les mairies suivantes :

Arsac

Cantenac

Castelnau –de-Médoc

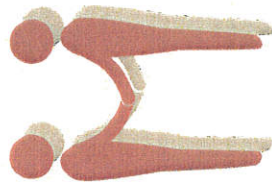
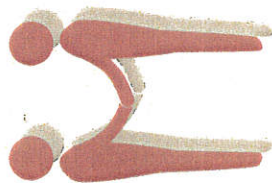
Cussac-Fort-Médoc

Lacantau

Le porge

Margaux

Ste-Hélène



Merci de prendre rendez-vous en téléphonant au Pôle Territorial Solidarité du Médoc :

05.57.88.84.90

